



**ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT  
ANALYSE DE CERTAINS PROBLEMES  
D'UN POINT DE VUE ISLAMIQUE**

**Par**

**Dr AHMAD AR-RAÏSOUNI**

**Faculté des lettres et des Sciences Humaines  
Université Mohammed V - Rabat**

**Dr FAROUK HAMADA**

**Faculté des lettres et des Sciences Humaines  
Université Mohammed V - Rabat**

**Dr AHMAD AL-KADMIRI**

**Institut national de la recherche  
agronomique - Rabat**

Traduit par

**Dr NAJAT SEBTI**

© Copyright, ISESCO, 1999

<b>Photocomposition et montage :</b> <b>ISESCO</b>
Dépôt légal :1253/99 ISBN 9981-26-196-3
Impression: Imprimerie Elite -Salé Royaume du Maroc



## PREFACE

Conformément à l'intérêt qu'elle accorde à la diffusion, à la promotion et à l'assimilation correcte de la civilisation islamique, et partant de la volonté d'accroître sa contribution aux différents volets de la vie moderne, l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture - ISESCO - a inscrit dans son Plan d'Action 1998-2000 un projet intitulé "**Faire connaître le patrimoine islamique et traiter les questions d'actualité**".

Ce projet vise à vulgariser et à analyser ce patrimoine, selon une approche moderne. Il apporte un éclairage sur les questions et notions équivoques. Il aborde, aussi, les problèmes socioculturels de l'heure, ainsi que leurs conséquences économiques et politiques, et ce à la lumière des principes islamiques universels à vocation humaniste. Enfin, le projet propose des réponses aux questions et à la problématique de ces phénomènes socioculturels.

Par ailleurs, un de ses volets consiste à préparer une série de quinze études destinées à présenter l'approche islamique du questionnement des sociétés modernes. Ces études seront traduites et publiées, sous forme d'opuscules, en trois versions arabe, française et anglaise. Leur diffusion sera aussi assurée à travers la base de données islamiques. Celle-ci a été mise au point par l'ISESCO, dans le but de mettre en ligne, grâce au réseau Internet, des informations sur l'Islam en tant que religion et civilisation.

Dans ce cadre, l'Organisation islamique se réjouit de présenter l'ouvrage intitulé "**Études sur l'environnement: analyse de certains problèmes d'un point de vue islamique**". Il a pour ambition de mettre en lumière les principes de l'Islam relatifs à l'environnement et à son assainissement. D'ailleurs, une des conclusions les plus remarquables de cet ouvrage montre comment la pollution, dans les sociétés modernes, est due à la négligence de ces principes.

A ce propos, nous aimerions remercier les auteurs de la présente étude, en l'occurrence Dr Ahmad Ar-Raïssouni, Dr Farouk Hamada et Dr Ahmad Al-Kadmiri, qui ont su si bien présenter la conception islamique du sujet abordé.

Nous n'oublions pas de remercier, également, Dr Najat Sebtî qui en a assuré la traduction fidèle en français.

Avec sa publication, nous espérons avoir été à la hauteur des attentes du public.

Nous implorons Allah de nous gratifier de Sa sollicitude, de nous guider sur la bonne voie et de généraliser les bienfaits de la présente publication.

**Dr Abdulaziz Othman Altwaijri**  
Directeur général  
de l'Organisation islamique pour l'Education,  
les Sciences et la Culture  
-ISESCO-

## INTRODUCTION

Il est un fait établi que la question de l'environnement est un problème nouveau, contemporain, et que du temps de nos ancêtres, elle n'avait pas la même importance qu'aujourd'hui et ne suscitait pas les mêmes inquiétudes: en effet, il n'y avait pas alors de pollution. De ce fait, il ne faut pas s'attendre à trouver dans notre patrimoine musulman des solutions adéquates et détaillées à ce problème, ou les mêmes efforts de réflexion et de discussion qu'il suscite de nos jours. Nous ne disposons pas d'ouvrages sur le sujet. Dans les livres d'EL Fik'h, nous ne trouvons non plus de chapitres traitant de la question. Par conséquent, il s'agit bien d'un problème qui est propre à notre époque, et il nous incombe d'y réfléchir, d'engager des recherches et de prendre toutes les mesures, les orientations et les dispositions appropriées.

Bien que nous ne puissions pas nous appuyer sur des textes précis et des études détaillées se rapportant à la question, nous trouvons dans le Coran et la Sunna des passages qui nous éclairent et nous orientent, que nous devons adopter et sur lesquels nous devons compter afin de créer une culture écologique, d'entreprendre les efforts nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement, et d'adopter un mode de vie civilisé qui soit en harmonie avec celui-ci.

Le but de l'étude que nous proposons est d'élargir les connaissances théoriques du lecteur et de le sensibiliser aux problèmes de l'environnement sur la base des principes islamiques dans l'espoir que les musulmans pourront ainsi remédier à ces problèmes dans leur pays respectif et contribuer à la recherche de solutions au niveau mondial.



***“ Allah est Beau et Il aime la beauté”***

Le mépris de la beauté dont Allah a doté la nature conduit à la destruction, et à l'endommagement des créatures vivant sur la terre, à les dénaturer en transformant la beauté naturelle en laideur artificielle.

Mais au bout du compte, l'auteur de telles actions destructrices devra en subir les conséquences. Il se retrouvera lui-même parmi les victimes, car Allah a créé la terre pour tous, et non pas pour que quelques individus, ou une partie de l'humanité, puissent seuls profiter de ses richesses.

## L'EDUCATION ESTHETIQUE ET SES REPERCUSSIONS SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Dr Ahmad Ar-Raissouni<sup>(\*)</sup>

J'entends par "Education esthétique" toute la littérature, les conseils et les éclaircissements qui amènent l'homme à s'intéresser à tout ce qui est beau dans la vie et dans les créatures, à en être conscient, à avoir du respect à leur égard, à les savourer tout en veillant à leur préservation et leur épanouissement. Aussi bien dans le Coran que dans la Sunna, l'Islam a accordé de l'importance à cet aspect de l'éducation, il vise à l'inculquer à l'être humain en promouvant la grandeur du cœur et de l'âme, la finesse de l'esprit et de la sensibilité, celle de l'ouïe et de la vue, des facultés olfactives et gustatives.

En attestent les quelques exemples suivants; les premiers sont pris du livre sacré du Coran, et suivis par d'autres, empruntés à la Sunna.

### **Dans le Coran sacré :\*\***

Il est écrit que la beauté que l'homme doit contempler, admirer, et préserver en priorité est celle du genre humain lui-même.

Allah le Glorieux a dit à ce sujet: "Ô homme, qu'est-ce qui te trompe au sujet de ton Seigneur le Tout Noble qui t'a créé, puis amélioré et modelé selon l'image qu'Il a choisie?" (sourate "El Infitar" ["Le Cataclysme"], versets 6-8.)

\* Professeur au Département d'Etudes Islamiques, Faculté des Lettres. Université Mohamed V, Rabat.

\*\* La traduction des sourates et versets du Coran est celle de la traductrice qui s'est néanmoins très librement inspirée de la traduction du Coran faite par Muhammad Hamidallah, professeur à l'Université d'Istanbul, avec la collaboration de Michel Léturmy, et préfacée par Louis Massignon, professeur au Collège de France, Edition Eddif, Casablanca.

Ces versets attirent clairement notre attention sur ce qui se rapporte à la beauté et à l'embellissement dans la création de l'être humain : "Il t'a créé puis amélioré."

Et dans une autre sourate (sourate "Et-tin" ["La Figue"], verset 4), Allah a dit: "Nous avons créé l'homme en sa plus belle stature". En effet, le pouvoir divin, que de nombreux versets veulent faire apparaître, aurait pu être montré en faisant apparaître la création elle-même avec beaucoup de précision, de merveille et de perfection. Toutefois la création dont parle Dieu porte sur un autre aspect, celui de la grâce, de la bonté et de la beauté : ("Nous avons créé l'homme en sa plus belle stature"). Dans son invocation, le Prophète -Salut et Bénédiction sur Lui- dit : " Ô Dieu soigne mon caractère et ma moralité comme tu as soigné ma création". L'idée essentielle sur laquelle le Prophète attire notre attention ici est que lorsqu'un homme se contemple dans le miroir, ou regarde quelqu'un d'autre, il ne doit pas perdre de vue les principes de l'obligeance et du perfectionnement de soi ("de la même façon que Tu as soigné ma création,") mais continuer à aspirer à plus d'amélioration, plus de beauté d'un autre genre: une beauté acquise, celle de la moralité. Allah nous a fait don de l'amélioration de notre état physique que nous devons préserver, comme nous devons continuer à rechercher une autre forme d'amélioration et de beauté : celle de la moralité.

### **1. Le Coran met l'accent sur les manifestations de la beauté dans la nature et les créatures :**

Après avoir traité de l'homme, le Coran parle ensuite des différents aspects de la nature dont Allah nous enjoint d'admirer la beauté. Les versets qui traitent de la nature et des créatures sont très nombreux, mais ceux qui m'intéressent tout particulièrement ici sont ceux qui mettent en exergue l'idée que nous devons apprécier et jouir de la beauté mais toujours en la respectant. C'est ainsi que nous pouvons lire dans la sourate "Qaf", versets 6-10: "N'ont-ils jamais observé le ciel, au-dessus de leur tête, et

remarqué comment Nous l'avons bâti et embelli ?." Il n'est pas dit seulement "comment Nous l'avons bâti," mais bien "comment Nous l'avons bâti et embelli." Il y a là plus que l'affirmation d'une création sûre et solide: en effet, Allah attire également notre attention sur autre chose lorsqu'Il ajoute, à propos du ciel : "Nous l'avons bâti et embelli sans y laisser une seule fissure." Le fait que le ciel ne comporte ni fissures, ni trous, ni ouvertures, ni fentes est une manifestation, parmi tant d'autres, de sa beauté. "Nous avons étendu la terre et y avons fait pousser des montagnes, et Nous l'avons fertilisée par de belles unions" (Est beau tout ce qui remplit de gaieté et d'espoir l'observateur attentif.) "Et Nous l'avons fertilisée par de belles unions. C'est là une leçon et un rappel pour tout fidèle pénitent. Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie et ainsi, Nous avons fait pousser des jardins." L'image des jardins du monde, décrits comme des paradis, a pour effet d'attirer notre attention sur leur beauté - les jardins étant généralement un symbole de beauté, et la beauté de la nature et des jardins étant elle-même synonyme de "Paradis." "Nous y avons fait pousser des jardins, le grain de la moisson et les hauts dattiers à la spathe ramassée." Bien entendu, tout cela a une valeur métaphorique (tout le monde sait que les dattiers sont hauts et qu'ils ont la spathe ramassée.) Il ne s'agit pas ici d'un précis sur les dattes, la nourriture, les boissons, et tous les biens qu'on peut tirer du dattier, mais d'une description qui met en avant ses caractéristiques esthétiques. Nous relevons dans la sourate de "Saba", verset 15, que : "Tous les habitants de Saba avaient deux jardins dans leur demeure." Allah Tout Puissant et Glorieux insiste sur la beauté et la splendeur qui caractérisaient ces jardins au point que ces derniers sont décrits comme des paradis terrestres dans la demeure des gens de Saba. La comparaison de ces jardins avec des paradis fait ressortir l'importance de cette richesse dont nous devons remercier Allah ; ceux qui ne Le remercient pas subiront le même sort que les gens de Saba.

La sourate "En-Naml" ("Les Fourmis") verset 60 parle de : "Celui qui a créé les cieux et la terre, et pour vous a fait pousser des jardins pleins de beauté en envoyant de l'eau du ciel." Par conséquent, ces jardins ne produisent pas seulement des fruits, mais également un autre genre de "nourriture" sur laquelle le Coran sacré attire notre attention : il s'agit de la sérénité qui se dégage de ces jardins pour le bonheur de celui qui s'y promène et les contemple. En effet, une leçon importante à retenir est que nous ne devons pas considérer ces jardins uniquement pour les profits et les fruits que nous en tirons, mais aussi en tant que sources de réjouissance : "Il ne vous est pas donné de faire pousser les plantes des jardins. Quoi? Y a-t-il donc une divinité à côté d'Allah ? Mais c'est que ces êtres cherchent à Lui donner des égaux !"

La sourate "El Hadj" ("Le Pèlerinage"), verset 5, dit : "Tu verras que, dès que nous l'arrosons du ciel, la terre mourante se ranime et se met à gonfler et à accueillir les fruits de toutes les belles espèces de plantes." Une fois de plus, ces paroles célèbrent la beauté qui émane de cette nature, de tous ces arbres, ces dattes et ces plantes.

Dans la sourate "En-Nahl" ("Les Abeilles") versets 5-8, on relève également plusieurs versets à ce propos. Cette sourate rappelle la nécessité de contempler les créatures d'Allah et leur beauté. Allah Tout Puissant et Majestueux y a dit : "Il a créé pour vous les animaux ; vous en retirez des habits chauds, d'autres avantages et de la nourriture. Ils vous paraissent beaux." Ainsi, Allah parle de la beauté des animaux ; Il ne se limite pas aux avantages de la nourriture et du transport qu'ils offrent. Il ajoute : "Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez le soir et quand ils partent au matin, pour le pâturage. Et ils portent vos fardeaux vers une destination que vous n'atteindriez qu'avec peine. Votre Seigneur est Bon et Miséricordieux. Il a créé pour vous les chevaux, les mulets et les ânes pour que vous les montiez et pour l'apparat." La beauté est donc incarnée même par les chevaux, les mulets et les ânes ; et nous devons de la contempler, l'apprécier et l'admirer chez ces animaux, au lieu de nous contenter de considérer ces derniers

uniquement comme des montures, des moyens de transport pour nous et nos bagages.

"C'est Allah qui a créé la mer pour vous nourrir de chair fraîche et en retirer des parures." Ainsi, nous retirons aussi de la mer des parures synonymes d'embellissement, de beauté. Comme tout ce qu'Allah a créé, la mer est donc source de beauté et d'embellissement : Allah veut que nous la considérions aussi sous cet angle, et non seulement en tant que ressource en chair fraîche.

"Et dans les animaux, dans leur ventre, entre leurs entrailles et dans leur sang, Nous vous offrons le bon lait nourricier."

Il n'est point besoin de recherche pour affirmer que le lait est une alimentation saine qui satisfait notre ventre et fortifie notre corps. Cependant, Allah l'a aussi doté d'une autre qualité appréciable : celle d'être bon, c'est-à-dire d'avoir un goût agréable, car Allah le Très Haut aurait pu créer des aliments nourrissants pour nos corps mais fades. La saveur est donc l'attribut de beauté de la nourriture ; c'est sur ce point que Dieu attire notre attention lorsqu'Il parle de "bon lait nourricier." La valeur nutritive d'un aliment ne se trouve pas dans le goût ; un aliment peut avoir la valeur nutritive nécessaire pour notre survie mais être fade et indigeste. Allah nous exhorte donc à pleinement apprécier cette nourriture, à laquelle les gens ne prêtent guère l'attention, qui lui est due, n'éprouvant habituellement que le besoin d'assouvir leur faim et d'assurer leur survie, sans attacher d'importance à la saveur des aliments.

## **2. L'Éducation esthétique dans la Sunna :**

La Sunna s'est toujours intéressée au détail et à la pratique quotidienne. C'est de la Sunna que nous avons emprunté ces récits pleins d'enseignements qui nous initient à l'exercice de l'esthétique et à l'édification d'une vie harmonieuse.

Suivant le récit d'Ibn Messaoud, qu'Allah le bénisse, le Prophète (P.B.A.L) a dit : "Quiconque éprouve dans son cœur le

moindre sentiment de supériorité, aussi infime soit-il, ne sera pas admis au Paradis. Un homme dit alors : 'Les hommes aiment porter de beaux habits et de belles chaussures.' Et le Prophète (PBAL) de conclure : Allah est Beau et Il aime la beauté<sup>(1)</sup>." Quant à l'esprit de supériorité, il n'est qu'ingratitude et mépris.

"Allah est Beau et Il aime la Beauté": voilà une vérité absolue et d'une importance capitale car elle implique donc que le fait de porter de belles chaussures, de beaux habits et d'avoir une apparence soignée ne relève pas du tout de cet esprit de supériorité contre lequel le Prophète nous a mis en garde. Au contraire, c'est quelque chose qu'Allah apprécie ; par contre, comme il est bien précisé dans le récit, le moindre soupçon d'esprit de supériorité, interdit l'accès au Paradis. Que l'homme aspire fortement, et de manière naturelle et innée dans la plupart des cas, à créer la beauté ne relève donc pas d'une certaine folie des grandeurs mais fait partie des choses qu'Allah apprécie car Allah le Très Haut est Lui-Même Beau et Il aime la beauté. Dans ses récits, Malik attribue à Omar Ibn Khattab (ALB) les paroles suivantes : "J'aime voir le lecteur porter des habits d'un blanc immaculé."<sup>(2)</sup>

Selon Ibn Abdelbar, "dans ce contexte, le lecteur signifie l'ascète, celui qui renonce aux plaisirs du monde pour se vouer au culte d'Allah; les lecteurs comprennent les serviteurs d'Allah et les théologiens...." Ibn Abdelbar ajoute que : "Les paroles de Omar, le Compagnon du Prophète (ALB) rapportées dans ce récit montrent bien que l'ascétisme et l'adoration d'Allah ne doivent pas se pratiquer dans des habits grossiers et sales car Allah le Très Haut est Beau et Il aime la beauté, et l'habillement de l'Envoyé d'Allah (PBAL) constitue un modèle dans le genre."<sup>(3)</sup>

---

(1) Rapporté par Mouslim dans Kitab Al Imane, et par Imam Malik dans Kitab Al-Libass.

(2) Malik, Kitab Al-Libass.

(3) Al Istidhkar : 26/163-164.

D'autre part, d'après le récit d'Abi Horayra (ALB), le Prophète (PBAL) a dit : "Craignez les deux maudits," c'est-à-dire ceux qui provoquent la malédiction. "Et qui sont ces deux maudits, Ô Messager d'Allah?" lui demanda-t-on. "Celui qui fait ses besoins sur la voie publique ou dans un endroit ombragé". Celui-là s'expose à la malédiction, chose que le Prophète proscrit et contre laquelle il faut se prémunir.

Choukani explique que "La finalité de ce hadith est d'empêcher les gens de créer du désordre préjudiciable aux autres musulmans." (1)

Ces divers exemples illustrent naturellement la dégradation de la beauté et, par conséquent, celle de l'environnement dans lequel nous évoluons. Comme le souligne Choukani, ce maudit comportement porte aussi préjudice à la vue, à l'ouïe, à l'odorat à tous les sens de l'homme.

Dans un autre hadith, celui d'Abi Daoud et d'Ibn Maja, s'ajoute aux exemples du chemin et de l'endroit ombragé, celui des "abreuvoirs" dont la pollution est dénoncée, ces lieux étant des voies de passage de l'eau.

Selon Abi Horayra (ALB), le Prophète (PBAL) a dit : "Les articles de foi sont au nombre de soixante ou soixante-dix. Le plus important est : Il n'y a d'autre dieu qu'Allah, et le moins important est l'éloignement de tout dégât ou préjudice de la voie publique. La pudeur fait aussi partie de la foi." (2)

L'idée principale dans ce hadith est que la préservation de la propreté de la voie publique fait partie des articles de foi. Le but est, bien entendu, que nous gardions notre environnement et nos routes propres et beaux, que nous les protégeions contre les saletés et les produits contaminants qui les dégradent et les enlaidissent.

---

(1) Naïl Al Awtar 1/85.

(2) Hadith authentifié par tous.

Et d'après Anass, l'Envoyé d'Allah (PBAL) a dit : "Cracher dans une mosquée est un péché, et la façon de l'expier est d'enterrer le crachat."<sup>(1)</sup> C'est ainsi que nous pouvons préserver la beauté, la pureté et la propreté de la mosquée; un tel comportement, une fois adopté et répandu, vaudra aussi bien à l'intérieur de la mosquée qu'en dehors.

Si la plupart des récits qui précèdent parlent d'exemples choquants pour la vue, il existe également des textes qui attirent l'attention sur le fait que l'ouïe est une autre faculté qui participe aussi du beau, et qu'il convient de la protéger en améliorant l'environnement sonore, en diminuant les bruits.

De nombreux hadiths ont vu le jour sur l'amélioration de la voix par la psalmodie du Coran. Ils encouragent à perfectionner et embellir ainsi la voix, ce qui prouve que la beauté vocale est importante et nécessaire.

Concernant la répulsion que causent les voix désagréables, Allah le Très Haut a dit : "Baisse la voix, car la voix la plus détestée est celle de l'âne" (sourate "Luqman", verset 19.)

Dans un hadith authentifié, le Prophète (PBAL) a dit : "Si vous entendez braire un âne, c'est qu'il doit avoir vu un djinn; implorez alors l'aide d'Allah."

Le hadith désapprouve donc les voix désagréables et irritantes et nous donne des conseils pratiques sur comment éviter que notre voix ne le devienne, et ce, grâce aux prières qui, elles par contre, nous habituent à parler d'une voix paisible et belle. En effet, il est évident que parmi les conséquences de la pollution de l'environnement, il y a la diminution de la capacité auditive causée par toutes sortes de bruits, et par la perte de l'habitude de parler d'une voix douce et tranquille.

---

(1) Hadith authentifié par tous.

Concernant l'entretien de l'odorat et la préservation du plaisir qu'il apporte, nous pouvons citer les récits suivants d'Abi Horayra (ALB) selon lesquels le Prophète (PBAL) a dit : "Quiconque se voit proposer un parfum léger, à la senteur agréable doit l'acquérir." Le Prophète souligne donc l'avantage de se procurer et d'utiliser le parfum, et il invite les gens à rechercher les odeurs agréables. Il est évident que, de nos jours, la dégradation de l'environnement se manifeste aussi par les mauvaises odeurs et la pollution atmosphérique.

Suivant le récit de Abi Saïd El Khodri (ALB), le Messenger d'Allah a dit : "Prendre son bain le vendredi et utiliser le siwak est une obligation pour toute personne nubile qui doit également se mettre une dose raisonnable de parfum." Une personne parfumée dégage une odeur agréable pour elle-même et pour les autres, et voile ainsi les puanteurs qui peuvent provenir de sa personne ou de son environnement.

Choukani nous apprend qu'il existe de nombreuses sources selon lesquelles Allah le très Haut aime les bonnes odeurs. Selon Ettirmidi, Ibn El Moussayab a dit : "Allah le Très Haut est Bon et Il aime la bonté ; Il est Propre et Il aime la propreté ; Il est généreux et Il aime la générosité, et, Bienveillant, Il aime la bienveillance. Nettoyez vos cours et ne soyez pas comme les juifs." (1)

En plus des hadiths qui nous encouragent à aiguïser notre odorat, à l'habituer à apprécier et à exiger de bonnes odeurs, il y en a beaucoup d'autres qui condamnent les mauvaises odeurs. Parmi ces derniers, nous en avons relevé un qui conseille de ne pas pénétrer dans une mosquée après avoir mangé de l'ail et de l'oignon, jusqu'à ce que leur odeur ait disparu.

Quel rapport y a-t-il entre ces différents exemples et instructions sur lesquels le Coran sacré et la Sunna attirent notre attention, et la protection de l'environnement?

---

(1) Naïl Al Awtar : 1/188.

Ces hadiths et ces versets coraniques qui nous exhortent à prêter attention aux manifestations de la beauté et à en prendre soin en adoptant un comportement adéquat sont classés par les experts en loi musulmane dans la catégorie du besoin d'embellissement. Selon les thèmes auxquels ils se rapportent, ils sont regroupés en trois catégories que les hommes de loi connaissent bien et qui se retrouvent dans le langage courant: il s'agit de la nécessité absolue, du besoin naturel, et du besoin d'embellissement. Tous les points discutés dans les récits mentionnés jusqu'ici relèvent de cette dernière catégorie. Si la loi nous exhorte à apporter des améliorations dans un domaine aussi simple que celui de la beauté pure, celle qui doit être reconnue en tant que telle sans qu'on lui attribue a priori d'autre valeur, si la loi insiste là-dessus, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que celui qui s'améliorera dans ce domaine tendra tout naturellement à l'élévation. L'Imam Echatibi, quant à lui, définit ainsi ce besoin d'amélioration dont on parle le plus souvent en rapport au domaine esthétique et gustatif: "S'améliorer consiste à adopter ce qu'il y a de meilleur dans les coutumes et à éviter les comportements immoraux auxquels se laissent aller les esprits frivoles." Puis, il cite comme exemples à suivre ce que recommandent :

- " les prières: l'hygiène physique et, d'une manière générale, toutes les formes de purification, l'habillement décent, les offrandes de biens telles que l'aumône, les dons aux oeuvres de charité, etc,
- et les coutumes: le respect du code alimentaire qui veut que l'on mange et boive de façon civilisée et qu'on évite les aliments et les boissons prohibés, ainsi que le gaspillage ou l'avarice dans les transactions qui peuvent entraîner des actions illicites comme la vente de produits impropres à la consommation."<sup>(1)</sup>

---

(1) Al Mouafaqate : 2/11.

La plupart de ces recommandations visent avant tout à éduquer les gens, à les habituer à prendre soin de toute la Création. Puisque la loi s'intéresse tout particulièrement à la préservation de cet aspect de notre vie, alors, la préservation de choses encore plus élevées deviendra un automatisme, et nous nous surprendrons à y veiller de façon spontanée; car il est évident que ces améliorations au quotidien sont le point de départ vers des intérêts d'ordre supérieur. C'est pourquoi nous pouvons considérer que l'éducation esthétique que transmet l'Islam vise essentiellement à la préservation de l'environnement, à sa conservation maximale. Nous exhortons les gens à ne pas détruire les choses ; nous les exhortons et les encourageons à protéger la beauté de la chose, et non seulement son existence matérielle et sa valeur utilitaire. En effet, il faut insister sur la nécessité de préserver la beauté de la chose car il s'agit là du summum dans l'effort humain de conservation, et aussi d'une recommandation qui reflète le haut niveau de compréhension des besoins humains dont témoigne l'Islam qui veut que l'être humain préserve les choses pas seulement pour répondre à la nécessité et aux besoins naturels, mais également pour jouir de leurs aspects esthétiques. C'est là l'aspect le plus élevé et le plus noble de l'effort de préservation de l'environnement et de tous les biens. Louanges à Allah, Seigneur des Mondes.



### ***"La religion est mère de tous les conseils"***

Louanges à Allah le Très Clément et Miséricordieux ;

"Ne causez pas de désordre sur la terre après qu'elle ait été réformée et invoquez Allah avec crainte et espérance car Allah accorde Sa bienveillance aux bienfaiteurs. C'est Lui qui vous envoie les vents annonciateurs de Sa Miséricorde, et quand ces vents sont chargés de lourds nuages, Nous les dirigeons au profit d'une contrée aride, puis Nous en faisons descendre l'eau et pousser toutes sortes de fruits. C'est ainsi que Nous ferons aussi sortir les morts; peut-être vous en rappellerez-vous."

Nous nous en remettons à la Compassion d'Allah Tout Puissant. (Sourate "El Aaraf" ["Les Limbes"] versets 56-57)

## **L'HOMME ET SES RAPPORTS AVEC L'ENVIRONNEMENT: LE POINT DE VUE ISLAMIQUE**

**Dr Farouk Hamada<sup>(\*)</sup>**

Louanges à Allah Qui a indiqué à Ses serviteurs la voie du Bien et a promis aux fidèles et aux vertueux la postérité et le succès sur terre. Prières et Saluts à notre Sidi Mohamed Ben Abdallah, Imam de ceux qui ont été guidés sur le bon chemin, puissent-ils pleinement connaître bonheur et succès. Prières et Saluts aux fidèles Compagnons renommés pour leurs grandes vertus.

Allah le Très Haut a mis à la disposition de Ses créatures les éléments des cieux et de la terre. Il a permis à Ses fidèles de profiter de leurs ressources et d'en tirer ce qu'ils peuvent afin de satisfaire leurs besoins. Les cieux et tout ce qu'ils contiennent, et la terre avec tous ses continents et ses mers sont au service permanent de l'Homme, par la grâce d'Allah le Noble et Généreux. Allah le Très Haut a dit: "Ne voyez-vous pas qu'Allah a assujetti pour vous tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et qu'Il vous inonde de Ses bienfaits aussi bien visibles que cachés? Or, parmi les gens, il s'en trouve qui polémiquent au sujet d'Allah alors qu'ils n'ont de Lui aucune science, qu'ils n'ont pas été guidés sur la bonne voie, ni été éclairés par un texte sacré" (sourate "Luqman", verset 20.)

Allah a dit d'autre part: "Il a assujetti pour vous tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, toutes ces choses qui Lui appartiennent. Voilà bien des signes pour les gens qui réfléchissent" (sourate "El Jathia" ["S'Agrouiller"], verset 13.)

---

\* Professeur, chef de Département d'Etudes Islamiques. Faculté des Lettres, Université Mohammed V, Rabat.

"A assujetti pour vous" veut dire ici "a mis à votre disposition," et l'assujettissement signifie le fait de montrer et de faciliter, ou, comme l'a expliqué Erraghib El Asbahani, "le fait de mener par la force au but visé."

Et quand Allah le Très Haut dit, "Ne voyez-vous pas," Il s'adresse à l'humanité entière.

Tout ce que renferme le ciel, à savoir le soleil et la lune, les vents et les pluies, les constellations et les sphères célestes, représente des avantages qui donnent à l'homme les moyens d'entretenir et de régler son existence, et finalement de perpétuer son espèce.

Allah le Très Haut a dit: "C'est Allah Qui a créé les cieux et la terre et Qui, du ciel, a fait descendre l'eau, puis, par elle, Il a fait pousser toutes sortes de fruits qui vous sont précieux. Pour vous, Il a ordonné au bateau de glisser sur la mer. Pour vous, Il a créé les fleuves et assujetti le soleil et la lune à leur cycle régulier, à la révolution permanente du jour et de la nuit. Il vous donne tout ce que vous Lui demandez, et si vous essayez de compter Ses bienfaits, vous ne saurez les dénombrer. Vraiment, l'homme est mauvais et mécréant!" (sourate "Abraham", versets 32-34.)

Allah a dit également : "Il a assujetti pour vous la nuit et le jour, le soleil, la lune et les étoiles aussi; voilà bien là des signes pour les êtres doués de sagesse. Et quelle variété de couleurs dans ce qu'Il a créé pour vous sur terre! Voilà bien là un signe pour les gens qui comprennent. C'est Lui qui a dompté la mer afin que vous en retiriez de la chair fraîche pour vous nourrir et des parures pour vous revêtir. Regardez les bateaux glisser sur l'eau. Il a créé tout cela afin que vous vous mettiez en quête de Sa Grâce et que vous L'en remerciez" (sourate "An-nahl" ["Les Abeilles"], versets 12-14.) De nombreux versets parlent de ces diverses richesses et les rappellent aux gens de bon sens.

L'homme est la quintessence du cosmos qui a été ordonné, dans l'ensemble, pour assurer sa tranquillité et son bonheur.

L'homme est limité dans ce cosmos par deux facteurs : le temps et l'espace qui concourent à déterminer son existence. Il n'y a pas lieu ici de parler du facteur temps qui ne fait pas l'objet de cette réflexion. Quant à l'espace, Allah le Très Haut a agencé la terre de telle sorte qu'elle puisse être à la fois la demeure de l'Homme et sa tombe, son lieu de naissance et d'enterrement, et son capital qu'il lègue après sa mort. La terre a donc été conçue dans les meilleures et les plus simples conditions, comme le précise le Coran sacré : "La terre est votre demeure de séjour et de jouissance pour un temps limité "(sourate "El Aaraf" ["Les Limbes"], verset 24.)

Et dans la sourate "Ghafir" ("Le Miséricordieux"), verset 64: "C'est Allah Qui vous a assigné la terre comme demeure, et le ciel comme toit..."

Sourate "En-naml" ("Les Fourmis"), verset 61 : "Et Qui donc a créé pour vous la terre comme demeure, et l'a dotée de rivières?" Autrement dit, la terre est un abri qui nous a été offert, qui a été aménagé pour notre confort.

La bienveillance d'Allah le Très Haut et Loué envers Sa créature, manifeste dans la conception de la vie sur terre, se retrouve dans sourate "El Baqara" ("La Vache"), verset 22 : "Celui Qui vous a donné la terre comme lit et le ciel comme toit." Cela revient à dire que la terre est comme un lit dans lequel nous pouvons nous mettre à l'aise.

"C'est Lui Qui a créé la terre et y a fait naître des montagnes et des fleuves" (Sourate "Er-râad" ["Le Tonnerre"], verset 3.) "C'est Lui Qui vous a assigné la terre comme berceau et vous y a frayé des chemins" (sourate "Taha", verset 53.)

Le berceau est cette couche confortable prévue pour le nourrisson, et la terre a été créée pour les créatures d'Allah avec le même soin qu'on met à préparer un lit de bébé.

"Nous avons créé la terre et y avons fait pousser des montagnes, et Nous l'avons fertilisée par de belles unions" (sourate "QAF", verset 7.)

Et dans sourate "El Hijr", verset 19 : "Et nous avons créé la terre ; Nous y avons fait pousser des montagnes et se reproduire en son sein toute chose équilibrée."

Sourate "El Moursalate" ("Les Envoyés"), versets 25-27: "N'avons-Nous pas désigné la terre comme la demeure des vivants et des morts, et n'y avons-Nous pas créé de hautes montagnes? Ne vous avons-Nous pas abreuvés d'eau douce?"

Sourate "El Aaraf" (Les Limbes"), verset 10 : "Certes, Nous t'avons fait locataire de la terre que Nous avons remplie de vivres pour toi..."

L'image de la location suggère que l'homme dispose d'un pouvoir de gestion des choses de la terre et des créatures qu'elle abrite ; de ce fait, il devient responsable de ce monde, de tout ce que le Seigneur y a créé et lui a dévoilé.

Par conséquent, le respect de l'équilibre de la nature et des lois qui régissent la terre et l'environnement de l'homme est la garantie de la protection de l'espèce humaine et de sa survie. Toute négligence constitue donc une nuisance et un danger pour l'être humain.

Dans le but de protéger la terre et l'environnement de l'homme, la "Charia" a institué deux principes de base. Le premier considère comme un délit la dégradation de l'environnement et condamne toute personne jugée responsable à recevoir un châtement rigoureux. Quant au deuxième, il traite de la réparation des dégâts, et vise à la promotion et l'amélioration des structures de base de l'environnement humain.

Quant à l'interdiction de semer le désordre sur la terre, cela apparaît dans des textes formels, catégoriques et dans les principes de la charia, et qui s'appuient sur l'injonction d'Allah le Très Haut : "N'endommagez pas la terre comme des vandales." Ces paroles

divines apparaissent dans plusieurs sourates du Coran sacré : "El Baqara" ("La Vache"), verset 60 ; "El Aaraf" ("Les Limbes"), verset 74 ; "Houd", verset 85 ; "Ech-chouâraa" ("Les Poètes"), verset 183 ; et "El Ankaboute" ("L'Araignée"), verset 36.

"N'endommagez-pas la terre," c'est-à-dire, ne la dégradez pas volontairement et sciemment.

Nous trouvons la même injonction divine dans le verset 56 de la sourate "El Aaraf" ("Les Limbes") : "Ne semez-pas le désordre sur terre après qu'elle ait été réformée."

Un individu, ou un groupe de personnes qui s'adonnent à la dégradation de l'environnement attirent donc sur eux la malédiction divine dont les manifestations sont multiples. Allah le Très Haut a dit à ce sujet : " Ceux qui ont renoncé à la foi vont sûrement causer des dommages à la terre et trahir les liens du sang. Allah maudit ceux-là, et Il les rend sourds et aveugles" (sourate "Mohammed", verset 22.)

Allah a ajouté : "Et ceux qui rompent leur pacte avec Allah, désagrègent ce qu'Allah a voulu uni, et détruisent la terre, à eux la malédiction et la mauvaise demeure" (sourate "Er-râad" ["Le Tonnerre"], verset 25.)

Puis, dans la sourate "El Baqara" ("La Vache"), verset 27 : "Ceux qui rompent le pacte qu'ils ont fait avec Allah et désagrègent ce qu'Allah a voulu uni, et détruisent la terre, ceux-là sont vraiment de grands perdants."

Et dans la sourate "El Fajr" ("L'Aube"), versets 12-14 : "Ceux qui s'étaient rebellés à travers le pays et y avaient semé le désordre, sur ceux-là, la colère d'Allah s'est abattue ; car ton Seigneur surveille tout."

Dans le contexte du Coran et de la Sunna, le mot 'désordre' signifie dépassement des limites et déséquilibre, que ce soit par excès ou par défaut. Dans le texte coranique, il y a un passage qui

parle des formes de désordre les plus dangereuses, qualifiées de ravageuses pour les cultures et le bétail, autrement dit, destructrices pour les espèces végétales et animales. Allah le Tout Puissant et Grand a dit à ce sujet : "Parmi les gens, il y en a dont le discours sur la vie présente est plaisant et qui prennent Allah à témoin de ce qu'ils ont dans le coeur alors qu'ils sont vos pires ennemis qui, dès qu'ils tournent le dos, parcourent la terre pour y semer le désordre, saccager les cultures et détruire le bétail. Pourtant, Allah n'aime pas le désordre!" (sourate "El Baqara" ("La Vache"), verset 204.)

Le fait de saccager les cultures et de détruire le bétail représente la ruine de l'avenir de l'humanité, laquelle ruine s'étend proportionnellement aux dégâts occasionnés. Peut-il y avoir crime plus grave que cela?

Il est clairement établi dans le Coran sacré que le meurtre d'une seule personne ouvre la voie au meurtre de l'humanité entière. Allah nous a dit à ce sujet : " Quiconque tue une personne, à moins que ce ne soit pour punir le meurtre d'une autre personne ou tout autre crime odieux, peut être considéré comme ayant tué tous les êtres humains. Et quiconque sauve une vie a sauvé l'humanité entière" (sourate "El Maïda" ["La Table servie"], verset 32.)

De cette sourate, on en déduit que saccager l'environnement revient à tuer toute l'humanité, d'où l'insistance sur la nécessité pour tous de s'opposer aux fauteurs de troubles sur terre et de les neutraliser, chacun selon sa situation et ses moyens.

Il existe dans le Coran sacré des passages qui indiquent clairement, sans aucune ambiguïté possible, le châtement réservé aux semeurs de désordre. Allah Tout Puissant a dit : "Il faut punir ceux qui font la guerre à Allah et à Son Messager et s'efforcent de semer le désordre sur la terre, soit en les exécutant, soit en les crucifiant, soit en leur coupant la main et la jambe du côté opposé, soit en les expulsant du pays. Ainsi connaîtront-ils l'humiliation

ici-bas et un énorme châtement dans l'au-delà" (sourate "El Maïda" ["La Table"], verset 33.)

Pour confirmer la mise d'un terme à la dépravation en punissant les personnes nuisibles, la charia prévoit aussi de tuer tout animal ou insecte dépravateur. Selon le noble hadith de Aïcha (ALB), le Messenger d'Allah (PBAL) a dit : "Il n'est point illicite de tuer le serpent, le corbeau blanc et noir, la souris, le chien qui mord, et le milan." (1)

"Le chien qui mord" représente toute bête féroce qui bondit sur les gens et les blesse, telle que le lion, le tigre, le renard, la panthère.

Celui qui réfléchit aux problèmes de l'environnement dans le monde moderne et leurs répercussions sur la santé ne peut que constater que ces insectes et ces rongeurs nuisibles menacent l'homme, son bien-être, sa santé, sa nourriture. Ils transmettent la peste, le choléra, les maladies d'origine bactérienne, sans parler de la fièvre jaune, la malaria et autres, et ils contaminent une bonne partie de la nourriture humaine et détruisent les récoltes, dans les champs et les dépôts, etc.

La répression de la dépravation d'où qu'elle vienne, son éradication totale, surtout quand il s'agit de protéger les récoltes, est une noble nécessité et un des principes de base de la Sunna.

Quant au deuxième principe fondamental, qui est le maintien de la propreté de l'environnement et son renforcement permanent, il est également établi dans la charia et il fait partie de la finalité de l'ensemble des messages divins et de la révélation éternelle du Coran pour tous les êtres sensés. Allah le Très Haut a fait dire à Son prophète Chouaïb: "Je ne désire qu'une chose : que vous vous réformiez, et je lutterai dans ce but de tout mon pouvoir avec l'aide d'Allah. Je m'en remets à Lui, et devant Lui: je me repents et me prosterne" (sourate "Houd", verset 88.)

---

(1) Al Boukhari, As-sayd 4/34. Mouslim 1198. An-Nissai 5/188. Ibn Maja 3087.

D'autre part, Allah a dit, dans la sourate "El Aaraf" ("Les Limbes"), verset 56 : "Ne semez pas le désordre sur la terre après qu'elle ait été réformée," et, dans le verset 85 de la même sourate: "Ne semez pas le désordre sur terre après qu'elle ait été réformée; vous en serez récompensés si vous êtes croyants."

"Après qu'elle ait été réformée" : la réforme en question remonte à la nuit des temps. En effet, depuis le début, la terre a été conçue dans un état harmonieux, c'est-à-dire, sur la base d'une organisation appropriée pour tout ce qu'elle renferme et surtout pour l'homme qui est la plus noble créature qu'Allah ait installée sur terre et pour lequel Il a créé ce que la terre renferme. Allah le Très Haut a consolidé cet ordre des choses au moyen de lois révélées par la voix des Messagers, des vertueux, et des sages parmi Ses sujets auxquels Il a apporté la force de Ses révélations et Ses prédications. Il a donné inspiration et réussite à Ses sujets qui ont appris aux autres comment utiliser ce que renferme la terre, et ce, dans le respect d'un ordre d'où découle le plus grand bien et qui protège de tout préjudice. Cet ordre naturel et les lois qui le protègent garantissent à eux deux l'harmonie sur terre car, dans l'ordre naturel, nous trouvons l'équilibre des choses, tandis que les lois prévoient des sanctions pour celui qui menace cet équilibre.

La référence au fait que cet équilibre naturel remonte à des temps immémoriaux souligne le caractère particulièrement ignoble de tout acte polluant, de toute détérioration de ce qui est beau et utile. Il n'y a aucune excuse pour les responsables de tels actes, aucun droit qui permette aux gens de commettre de tels actes sur terre.<sup>(1)</sup>

De ce fait, le croyant passera sa vie dans ce monde-ci à oeuvrer pour l'embellissement et la promotion de l'environnement. Cette idée se retrouve dans de nombreux passages du Coran qui parlent "des croyants et des bienfaiteurs." Pris au sens large, le mot "bienfait" revient dans plus de soixante versets du Coran où il

---

(1) Sheikh Mohammed At-Taher Ben Achour, in At-Tahrir Wat-Tanwir 8/174.

prend une acception à chaque fois nuancée (ainsi que le mot "réforme") selon l'époque et le contexte géographique auxquels il s'applique. Allah nous a assuré que les actions entreprises par les bienfaiteurs en leurs temps et lieux ne seront pas vaines. Il a également promis de ne pas abandonner les nations vertueuses et bienfaitrices, c'est-à-dire celles qui remédient aux dommages causés en leur sein et se rebâtissent. A celui qui oeuvre pour l'amélioration de son existence et soigne ses actes, Allah assure la pérennité. A celui qui oeuvre pour l'au-delà, Allah garantit La Récompense. Quant à celui qui oeuvre pour les deux mondes, comme l'enjoint de le faire le Coran, Allah lui accordera le meilleur des deux et lui assurera la pérennité tant qu'il restera sur la voie de la réforme perpétuelle. Allah a dit à ce sujet : "Nous ne léserons pas de leur salaire ceux qui se sont réformés " (sourate "El Aaraf" ["Les Limbes"], verset 170.)

Et dans la sourate "Houd", verset 117, Allah a dit : "Ton Seigneur n'aurait pas détruit à tort ces cités si leurs habitants avaient suivi le droit chemin."

L'interdiction de nuire à l'environnement naturel et humain, et la persévérance dans le sens de son embellissement et son amélioration, forment un principe qui découle du point de vue islamique et s'en nourrit. L'idée de base de ce point de vue est que l'être humain fait partie intégrante de ce tout, qu'Allah l'a créé à partir de la terre : "C'est d'elle que Nous vous avons créés, et à elle Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous ressusciterons" ("Taha", verset 55.) La terre est notre mère qui nous rassemble et dont nous dépendons pour notre existence et notre survie. Les textes de la loi musulmane dans la tradition sunnite et autres se basent sur ce principe pour insister sur la nécessité de coopérer et de vivre en harmonie avec l'environnement. Nous sommes liés aux éléments de la nature tels que les fleuves, les arbres, les vallées, l'horizon, les vents, les cols des montagnes, etc par un pacte de coopération et d'amitié visant à la réussite de la mission que l'homme a été créé pour mener à bien.

En levant la tête vers le ciel et en observant l'immensité et l'éloignement de ses espaces, son horizon infini, les mouvements de ses astres, l'alternance de ses nuits et de ses jours, et le changement de ses saisons et de ses climats, le musulman s'exclame : "Ô Allah qui gère les coeurs, confirme le mien dans Ta religion."

Et lorsqu'il voit apparaître la lune dans le ciel, il s'écrie : "Ô mon Dieu, fais que cette nouvelle lune soit annonciatrice de sécurité, de foi et de santé que ce soit une nouvelle lune qui renforce l'Islam, le bien et la droiture. Allah est mon Seigneur et le tien."

Lorsque le jour fait place à la nuit, le musulman dit : "Ô mon Dieu, Créateur des cieux et de la terre, Connaisseur des choses cachées et apparentes, Maître de toute chose, j'implore Ta protection contre ma propre méchanceté et celle de Satan."

Quand la lumière du jour disparaît, le musulman accompagne la tombée de la nuit de ces paroles : "Ô mon Dieu, Tu m'as envoyé la nuit, et fait disparaître le jour ; j'entends Tes appels, pardonne mes péchés. Ô Allah, donne-moi les bienfaits de cette nuit, et protège-moi contre le mal de cette nuit et de celles qui la suivront; protège-moi contre la fainéantise."

Et lorsqu'il fait jour, il dit : "Voici le matin venu, dont le pouvoir appartient à Allah, Louanges à Lui. Allah n'a pas d'associé; il n'y a pas d'autre Seigneur que Lui, et Lui seul a le pouvoir de faire ressusciter." "Ô mon Dieu, je Te demande les bienfaits de ce jour, son épanouissement, sa gloire, sa lumière, sa bénédiction, et son salut. Et j'implore Ta protection contre le mal que ce jour et ceux qui suivront peuvent porter."

Et lorsqu'il entreprend un voyage, le musulman dit : "Gloire à Allah Qui nous a facilité ce voyage; c'est à Lui que nous retournons. Ô Allah, fais que la piété, la foi, et les bonnes oeuvres pour Te contenter nous accompagnent sur notre chemin. Facilite-nous le voyage en nous faisant supporter les distances et l'éloignement. Ô Allah, puisses-Tu nous accompagner tout au long

de ce voyage et veiller sur nos familles; protège-nous contre la fatigue du voyage, la désolation du paysage, et les malheurs qui pourraient s'attaquer à notre fortune, nos familles et nos enfants."

Lorsqu'il s'arrête quelque part à la tombée de la nuit, le musulman s'adresse ainsi à la terre sur laquelle il dépose ses bagages : "Ô terre, mon Seigneur et le tien, c'est Allah. J'implore la protection d'Allah contre le mal que toi et les créatures que tu abrites renferment, celui qu'Il a créé dans tes entrailles et celui qui rampe sur ta surface. J'implore la protection d'Allah contre l'attaque du lion, du serpent et du scorpion, de l'habitant de ces lieux, et de ceux qui procréent et sont procréés."

Et lorsque le vent souffle avec violence, il dit : "Ô Allah, nous sollicitons les bienfaits de ce vent, de ce qu'il contient et transmet, et implorons Ta protection contre son mal, celui qu'il contient et transmet."

Et lorsqu'il voit venir les nuages, il dit: "Ô Allah, fais qu'ils soient porteurs de miséricorde, et non de malheur. Ô mon Dieu, nous Te demandons protection contre le mal qu'ils véhiculent."

Et lorsqu'il voit un village ou une ville où il aimerait s'arrêter, le musulman dit aussitôt après les avoir aperçus: "Ô Allah, Maître des sept cieux et de ce qu'ils recouvrent, de la terre et de ce qu'elle abrite, Seigneur des diables et de leurs méfaits, Maître des vents et de ce qu'ils emportent, nous Te prions de nous accorder l'hospitalité de ce village et la bonté de tous ses habitants, et nous implorons Ta protection contre la malfaisance de ses habitants et de tout ce qu'il contient."

Et lorsqu'il goûte une datte pour la première fois, il dit : "Ô Allah, bénis nos dattes, bénis notre cité," et il offre la datte au plus jeune enfant qu'il aperçoit<sup>(1)</sup>. Et lorsqu'il prend un repas ou une boisson, lorsqu'il se met au lit,... et lorsque, et lorsque, ... : dans

---

(1) Extraits de quelques hadiths.

tout ce qu'il fait, le musulman s'unit à la terre, à l'environnement et à toute la création.

Tous ces exemples, parmi tant d'autres, nous montrent qu'à chaque fois qu'il contemple la nature, le musulman manifeste un peu de cette sagesse que lui ont transmise le Coran et la Sunna, et qui lui permet de s'intégrer et de participer de façon harmonieuse aux vastes espérances et aux larges horizons de la terre et de la vie.

Le Coran sacré ordonne ainsi à tous les êtres humains de méditer le sens de toutes les voies qui s'ouvrent dans l'existence, de toutes les formes de vie sur terre, afin d'en tirer le meilleur profit en coopérant avec elles, en considérant et en prenant soin de leur beauté et leur perfection. Allah a dit à cet effet : "Dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a vraiment des signes pour les êtres doués de bon sens" (sourate "El Imrane" ["La Famille d'Imrane"], verset 190.)

Allah a également dit: "Loué soit Celui Qui a doté le ciel de constellations, d'une lampe et d'une lune éclairante. C'est Lui Qui a ordonné l'alternance de la nuit et du jour pour que vous vous rappeliez et Lui soyez reconnaissants" ("El Furqane" ["Le Discernement"], versets 61-62.)

Et, dans la sourate "El Anaam" ("Le Bétail"), verset 99 : "C'est Lui Qui du ciel fait couler l'eau qui, par Sa volonté, fait bourgeonner toute la nature. De ces bourgeons, Il fait pousser la verdure de laquelle Il fait naître les grains serrés les uns contre les autres, le dattier à la spathe chargée de régimes de dattes ; et aussi des jardins où vignes, oliviers et grenadiers se confondent mais ne se ressemblent pas. Regardez-en les fruits, quand ils apparaissent, et voyez comment ils mûrissent. Voilà bien là des signes, vraiment, pour les croyants."

Dans la sourate "El Ankaboute" ("L'Araignée"), verset 20, il est dit : "Voyagez dans le monde, et admirez comment Il a conçu la Création. Allah créera ensuite la dernière Création."

Et, dans la sourate "El Hjr", verset 16 : "Nous avons doté le ciel de constellations et l'avons embelli pour celui qui sait regarder."

Allah a ajouté, dans la sourate "Abassa" ("Il s'est Renfrogné"), versets 24-32 : "Pour que l'homme puisse contempler sa nourriture, Nous faisons couler l'eau du ciel en abondance ; puis, Nous fendons la terre et, de ses fentes, Nous faisons pousser grains, vignobles, herbes nutritives, oliviers, dattiers, fourrés, arbres fruitiers et alpe verte, dont Nous vous donnons l'usufruit, à vous et à votre bétail."

Et, dans la sourate "El Aaraf" ("Les Limbes"), verset 185 : "Ne voient-ils pas le super-royaume des cieus et de la terre, et toute chose qu'Allah a créée?"

Et aussi, dans la sourate "Er-roum" ("Les Byzantins"), verset 50 : "Mais regardez les signes de la miséricorde d'Allah, voyez comment Il redonne vie à la terre mourante."

Et dans plusieurs autres versets, Allah le Très Haut et Glorieux dit : "Voyagez dans le monde et contemplez," ou "C'est qu'ils voyagent dans le monde sans contempler."

Ces enseignements coraniques et prophétiques nous éclairent donc sur le dessein d'Allah le Très Haut, qui est que le musulman s'attache à l'environnement immédiat dans lequel son Créateur l'a placé. Un jour, alors qu'il revenait de voyage et scrutait les environs du haut du Mont Ouhoud, le Prophète aperçut El Madina, la Cité Illuminée, et s'écria: "Voilà Taba , et voici Ouhoud, le mont qui nous aime et que nous aimons". Taba ne représente que des maisons, des pierrailles, des arbres, et du sable, mais il existe une relation d'amour et d'union entre elle et le musulman, représentative du sentiment qui unit l'homme à tout ce qui l'entoure.

L'Emissaire d'Allah (PBAL) a établi une correspondance entre l'homme et les arbres de la terre, et il a fait des arbres les plus utiles un symbole d'excellence pour le musulman. Ibn Omar (DLB) raconte à ce sujet : "Un jour, nous nous trouvions chez le Prophète -que la Paix et le Salut d'Allah soient sur lui- quand il nous rejoigna, accompagné d'un groupe de personnes, et nous dit : "Parmi les arbres, il y en a un dont les feuilles ne tombent pas et

qui ressemble au musulman. Dites-moi quel est cet arbre?" Les gens pensèrent aux arbres du désert, et Abdallah dit : "Je pense qu'il s'agit du palmier, mais je n'ose pas le dire". Les gens demandèrent au Messager d'Allah de quel arbre il s'agissait, et il leur répondit: "C'est le palmier."<sup>(1)</sup>

Tout dans le palmier est bénéfique. Le palmier n'est nocif pour aucune autre plante, et il vit en se contentant de peu: il en va de même pour le musulman.

Un jour, l'Envoyé d'Allah (PBAL) s'est tourné vers ses compagnons qui l'écoutèrent attentivement, et il leur demanda : "Pensez-vous que si l'un d'entre vous avait à proximité de chez lui une rivière où il se laverait cinq fois par jour, est-ce qu'il lui resterait quelque chose de sa saleté? Non répondirent-ils" (Le Hadith).

L'Envoyé d'Allah (PBAL) a souligné la relation et la ressemblance qui existent entre les révélations que son coeur a reçues du Ciel et les réalités terrestres, tant sa conscience de l'environnement et sa compréhension de l'importance de son impact étaient profondes. Il a dit à cet effet: "Le savoir dont Allah m'a investi et le chemin du salut qu'Il m'a indiqué pour remplir ma mission sont aussi régénérateurs qu'une pluie abondante pour la terre. Une partie de cette terre absorbe l'eau pour donner naissance au fourrage et à de nombreux pâturages. Une autre partie, stérile, retient l'eau dont Allah fait don aux gens pour leur permettre de boire, d'irriguer et de cultiver la terre. Mais une autre partie de la terre arrosée est plate et imperméable : elle ne retient pas l'eau, et ne produit rien du tout..."<sup>(2)</sup>

La relation du musulman avec la terre, l'environnement et la vie, ne se limite pas à quelques aspects seulement, mais elle englobe la terre et la nature entières car, selon sa conception en tant que

---

(1) Al Boukhari. Fath Al Bari 1/145.

(2) Al Boukhari, 1/175. Mouslim, 2282.

serviteur d'Allah : "La terre appartient à Allah Qui la lègue à Ses sujets et récompensera les croyants." le musulman s'adresse ainsi à la terre : "Ô terre, Allah est mon Seigneur et le tien."

La loi musulmane considère la terre entière, dans ses moindres recoins, comme un lieu de purification et de prières pour le musulman. C'est ce qui ressort du noble hadith du Prophète (PBAL) : "La terre m'a été créée comme un lieu de prières et de purification."<sup>(1)</sup> De ce fait, le musulman est porté à aimer tous les habitants de la terre, ainsi que le souligne le noble hadith du Prophète (PBAL) : "Ayez pitié de ceux qui sont sur terre, et Celui Qui est au ciel vous aura en Sa miséricorde."<sup>(2)</sup>

Dans son esprit, sa foi et sa loi, le musulman parcourt cette grande mosquée qu'est la terre tout en supprimant le mal et les dangers qui peuvent guetter les êtres humains. Il sème le bien et s'active à tous les niveaux à préserver la vie.

Je me propose à présent d'aborder un aspect particulier de la relation humaine avec l'environnement sur la base du Hadith du Prophète (PBAL), à savoir la lutte contre la pollution et les menaces qui pèsent sur l'environnement, ou la promotion de ce qui est bon et utile.

En plus des moyens de lutte contre le désordre dont nous avons précédemment traité, tel que le redressement des fautifs, le Messenger d'Allah (PBAL) a attiré notre attention sur des comportements qui continuent à représenter dans notre vie contemporaine le grand danger qu'ils ont toujours été, depuis la nuit des temps, et à causer d'importants dégâts.

Selon Abi Hourayra, le Messenger d'Allah a dit : "Les articles de foi sont au nombre de soixante ou soixante-dix, dont le premier est celui qui dit qu'il n'y a pas d'autre Seigneur qu'Allah, et le dernier, celui qui interdit de souiller la voie publique."<sup>(3)</sup>

---

(1) Al Boukhari.

(2) Abou Daoud dans son "Sunane", 4941.

(3) Al Boukhari et Mouslim.

Par "souiller", il faut entendre gêner le passant en remplissant la voie de pierres, d'arbres, d'os, d'odeurs nauséabondes, de saletés, etc.

Selon Abi Dharr, le Prophète (PBAL) a dit : "Il m'a été exposé les œuvres de ma communauté afin que j'examine leurs bons et leurs mauvais côtés, et j'ai constaté parmi ses bonnes actions le fait d'ôter de la voie publique tout ce qui peut nuire aux gens. Parmi ses mauvaises actions, j'ai constaté le fait de ne pas enterrer le crachat dans la mosquée."<sup>(1)</sup>

Abi Bourza (ALB) raconte avoir dit au Prophète (PBAL) : "Ô Messager d'Allah, je ne sais si je mourrai avant ou après toi ; dicte-moi donc une action pour laquelle Allah me récompensera". Et le Prophète (PBAL) de répondre : "Fais ceci ou fais cela, mais surtout évite d'amonceler des ordures sur la voie publique." Et dans un hadith, il est dit : "Évite de souiller la route des musulmans."<sup>(2)</sup>

Selon Abi Hourayra, le Prophète (PBAL) a dit : "Pour chacun de ses os l'homme doit une aumône chaque fois que le soleil se lève..." Et de continuer : " Quand il retire un obstacle de la voie publique, c'est pour lui une aumône" <sup>(3)</sup>

Et d'après le hadith d'Ibn Abbès, le fils de l'oncle du Messager d'Allah (PBAL), il a ajouté : "Lorsque tu écarter un obstacle de la voie publique c'est comme si tu as prié."<sup>(4)</sup>

Dans son hadith sur l'Emissaire d'Allah, Abi Dharr dit :

" le fait que tu écarter de la voie publique une pierre, une épine ou un os gênant le passage des gens, c'est pour toi une aumône."<sup>(5)</sup>

Abou Hourayra (ALB) rapporte l'histoire suivante racontée par le Prophète : "Alors qu'il marchait sur une route, un homme

---

(1) Mouslim : n° 2618. Ibn Maja

(2) Mouslim n° 57.

(3) Al Boukhari et Mouslim.

(4) Ibn Khouzaïma dans son Sahih.

(5) Al Bayhaqi.

trouva une branche épineuse qu'il écarta ; Allah l'en a récompensé et lui a pardonné tous ses péchés."<sup>(1)</sup>

Dans un hadith, il est dit : "J'ai vu un homme entrer au Paradis après avoir débarrassé la route d'un arbre qui la coupait et qui portait préjudice aux musulmans."<sup>(2)</sup>

Et, dans un autre hadith: "Un homme passa à côté d'un arbre sur la route et se dit : Par Allah, je vais enlever cet arbre encombrant pour qu'il ne porte pas préjudice aux musulmans ; et il fut admis au Paradis."

Comme le Messager d'Allah a voulu et insisté sur l'obligation d'écarter tout mal de la route des gens et de leur vie en général, il a insisté en particulier sur les endroits très fréquentés par les gens et où la pollution affecte leur vie et entraîne de graves conséquences. Dans son Hadith, le Messager d'Allah (PBAL) a dit : " Craignez les deux maudits ; et les gens de demander : "Et qui sont ces deux maudits, Ô Emissaire d'Allah?" "Celui qui fait ses besoins dans le chemin des gens ou leur abri."<sup>(3)</sup>

Dans un autre hadith, l'Emissaire d'Allah a dit : "Gardez-vous des trois sources de malédiction : la pollution excrémentielle des points d'eau, de la voie publique et de l'ombre où s'asseoient les gens."<sup>(4)</sup>

Ceci constitue une sérieuse mise en garde contre la pollution des eaux utilisables, en particulier celle des eaux potables. On retrouve cette mise en garde dans le hadith de Jaber Ben Abdallah qui confirme que : "Le Messager d'Allah a interdit d'uriner dans les eaux dormantes."<sup>(5)</sup>

Dans un récit, il est dit que : "Le Prophète recommande de ne pas uriner dans les eaux courantes."<sup>(6)</sup>

---

(1) Al Boukhari et Mouslim.

(2) Mouslim.

(3) Mouslim.

(4) Abou Daoud et Ibn Maja.

(5) Mouslim, An-Nissaï et Ibn Maja.

(6) At-Tabarani dans son Awsat.

Celui qui persiste dans le mauvais chemin, et refuse de faire le peu de choses qu'on lui demande, sera encore plus imprévoyant et plus éloigné d'œuvrer à éviter des dangers menaçant la vie et aussi grands que les émissions toxiques des usines ou autre phénomène nocif de quelle nature ou origine soit-il.

L'Islam est l'expression d'une volonté de propreté dans tous les domaines, et il insiste sur la propreté des habitations individuelles et collectives. Le Hadith sacré nous intime aussi l'ordre de nettoyer les mosquées, de les encenser et les purifier. Aïcha (ALB) rapporte que le Prophète (PBAL) a ordonné que des mosquées soient construites dans les villages, et maintenues propres et soignées.<sup>(1)</sup>

Selon le récit de Samoura Ben Joundab, l'Emissaire d'Allah "nous enjoint de bâtir des mosquées dans nos villages, en apportant un soin particulier à leur construction et leur entretien."<sup>(2)</sup>

Par "village", il faut entendre tout groupement de demeures, tout îlot d'habitations.

Suivant le récit de Saad Ben Abi Ouakkas, le Prophète (PBAL) a dit : "Allah est bon et Il aime la bonté ; Il est propre et Il aime la propreté ; Généreux, Il aime la générosité, et Bienveillant, Il aime la bienveillance. Ne faites pas alors comme les juifs, et nettoyez vos saletés."<sup>(3)</sup>

Le noble compagnon du Prophète (PBAL), Abou Moussa El Achaâri, s'adressa ainsi aux habitants de Bassora dont Omar Ben Khattab le nomma gouverneur: "Omar Ben Khattab m'a nommé auprès de vous afin que je vous apprenne le Livre d'Allah et la Sunna du Prophète, et que je prenne soin de vos rues." <sup>(4)</sup>

---

(1) Ahmed, Abou Daoud, At-Tirmidhi, Ibn Khouzaïma, Ibn Hibbane, et d'autres.

(2) Abou Daoud et At-Tirmidhi .

(3) At-Tirmidhi dans son Sunane, al-Adâb dans le chapitre relatif à la propreté.

(4) Voir Ad-Daremi : Sunane n° 566.

C'est ainsi qu'il ordonna à ceux qui dégageaient des odeurs désagréables de se tenir loin des rassemblements généraux ou, s'ils en faisaient déjà partie, d'en sortir, et ce, même s'ils se trouvaient dans une mosquée. De même, tout fléau nuisible par son odeur, son aspect, et son pouvoir de propagation devait être écarté afin d'améliorer la qualité et l'hygiène de vie, et de préserver ainsi les gens contre tous les maux.

Pour assurer une couverture aussi large et aussi durable que possible de la santé et du bien-être publics, la loi musulmane ordonne de faire revivre la terre abandonnée et, par mesure d'encouragement, elle en donne le droit de propriété à celui qui la transforme en terre fertile. Suivant le récit de Lalla Aïcha (ALB), le Prophète a dit : "Quiconque exploite une terre sans propriétaire est en droit de la posséder."<sup>(1)</sup>

D'après Jaber ben Abdallah, le Messenger d'Allah (PBAL) a dit: "Quiconque fait ressusciter une terre morte mérite de la posséder."<sup>(2)</sup>

Quiconque retarde l'exploitation d'une terre fertile et prête à produire, et ce, pour une durée qui dépasse l'entendement et les usages établis, mérite que cette terre devienne la propriété de celui qui vient l'occuper et la ressusciter. Omar Ibn Khattab a écrit aux gouverneurs de toute la contrée : "Celui qui retarde de trois ans l'exploitation d'une terre met toute autre personne qui s'y installe pour la faire fructifier en droit d'en devenir propriétaire."

Un jour, un habitant de Bassora dit à Omar : "La terre de Bassora ne nuit à aucun musulman, pas plus qu'elle ne lui est rentable. Je vous prie de me donner le droit d'en devenir propriétaire pour y cultiver oliviers et herbes vertes nutritives." Omar écrivit alors à Abi Moussa et lui dit : "S'il en est ainsi, transférez cette terre à cet habitant."<sup>(3)</sup>

---

(1) Al Boukhari dans son Sahih.

(2) Hadith rapporté par les auteurs des sunanes.

(3) Fath Al Bari : 5/20.

Les herbes vertes nutritives comprennent les légumes et toute herbe fine propre à la consommation.

Les hadiths du Prophète confirment l'obligation de cultiver la terre, de semer et de planter tout ce qui est utile et bénéfique. D'après le récit d'Anas Ben Malik, le Prophète (PBAL) a dit à ce sujet : "Tout musulman qui plante un arbre ou sème un champ et qu'un être humain, un oiseau ou une bête en mangent, se voit inscrire autant d'aumônes."<sup>(1)</sup>

D'après Jaber Ben Abdallah, un jour où le Prophète (PBAL) se trouvait sur les terres d'Oum Mouabid ou Oum Moubchar El Ansaria, plantées de palmiers, il dit : "Toutes les fois qu'un musulman plante un arbre ou sème un champ et qu'un être humain, une bête ou une autre créature viennent en manger, il lui sera compté comme aumône tout fruit qu'on en mange."<sup>(2)</sup>

Et, dans un autre hadith, le Messager d'Allah a dit : "Quiconque a planté un arbre et veillé sur sa bonne conservation et son entretien jusqu'à ce qu'il produise ses fruits, est considéré comme ayant fait une aumône pour chacun de ses fruits."<sup>(3)</sup>

Les hadiths du Prophète se rapportant à ce sujet sont très nombreux et incitent les musulmans à sans cesse promouvoir l'agriculture. Le Prophète (PBAL) a dit : "S'il arrive un jour à l'un d'entre vous de se retrouver avec un rejeton de palmier et qu'il n'a de cesse de le planter, alors qu'il le fasse." Ce même conseil est rapporté dans un récit : "Si le Jour du Jugement dernier arrive et que l'un d'entre vous détient un rejeton de palmier, qu'il le plante d'abord!"<sup>(4)</sup>

Quant à l'eau, qui constitue de nos jours l'une des grandes préoccupations de l'humanité, elle occupe une place très particulière dans la vie du musulman pour qui c'est une richesse

---

(1) Al Boukhari et Mouslim.

(2) Mouslim.

(3) Ahmad, 3/376.

(4) Ahmad, 3/184-191. Al Bazzar.

énorme dont Allah fait naître les créatures : "Allah a créé d'eau tout animal" (sourate "An-nour", ["La Lumière"], verset 45.)

C'est l'eau qui entretient la vie : "A partir de l'eau, Nous avons créé tout être vivant. N'ont-ils donc pas la foi?" (sourate "El Anbiyaâ" ["Les Prophètes"], verset 30.)

Et, dans sourate "El Anaâm" ("Le Bétail"), verset 99 : "Et c'est Lui Qui, du ciel, fait descendre l'eau dont Il fait germer toute chose."

L'eau est un moyen de propreté et de purification : "Et Nous faisons descendre du ciel une eau pure" (sourate "El Furqane" ["Le Discernement"], verset 48.)

Il faut remercier Allah pour ce don inestimable qu'est l'eau en la protégeant et en ne la gaspillant pas. L'économie, le non-gaspillage, constitue donc un principe général de base dans la loi musulmane. En effet, Allah a dit à ce sujet : "Mangez et buvez, mais ne gaspillez pas" (sourate "El Aâraf" ["Les Limbes"], verset 31.)

Un jour, le Prophète (PBAL) passa à côté de Saad Ben Abi Oukkas qui faisait ses ablutions, et il lui dit : " Pourquoi ce gaspillage? Y a-t-il gaspillage même dans les ablutions? lui répondit Saad. Oui, ajouta le Prophète, et ce, même avec l'eau courante d'une rivière."<sup>(1)</sup>

En voyant un homme faire ses ablutions, l'Emissaire d'Allah (PBAL) lui dit : "Pas de gaspillage, pas de gaspillage."<sup>(2)</sup>

Suivant les orientations du Coran et de la Sunna, les Compagnons du Prophète (PBAL) et leurs disciples enseignèrent à des générations entières que : "Il ne faut pas gaspiller l'eau, même celle des ablutions, et même si vous vous trouvez au bord d'une rivière."<sup>(3)</sup>

---

(1) Ahmad, 22112. Ibn Maja : n° 425.

(2) Ibn Maja : n° 424.

(3) Fath Al Bari : 1/234.

L'économie et la bonne conservation de l'eau font partie des plus grands principes qui gèrent la relation des musulmans avec l'environnement. Quant à l'usage monopolistique de l'eau, il est honni d'Allah, surtout quand il met en danger la survie comme c'est actuellement le cas dans certains pays africains. Dans la Sunna, il est dit que : "Il y a trois personnes auxquelles Allah n'adressera pas la parole, pas plus qu'Il ne jettera le regard sur elles, le Jour du Jugement Dernier: celui qui ment au sujet de sa marchandise et jure, à tort, qu'il en a donné plus qu'il ne l'a fait ; celui qui lève la main droite dans l'après-midi et prête un faux serment pour s'emparer des biens d'un autre musulman ; et celui qui refuse aux autres l'accès à son eau."

Allah le Très Haut a dit : "Je te refuse l'accès à mes biens tout comme tu as refusé à autrui celui de ce que tu n'as pas créé de tes propres mains."<sup>(1)</sup>

D'après Anas Ben Malik (ALB), Saad Ben Oubada se rendit un jour chez le Prophète (PBAL) et lui dit : " Ô Emissaire d'Allah, ma mère est décédée sans laisser de consignes et je ne sais s'il est dans son intérêt que je fasse l'aumône à sa mémoire. Et le Prophète de répondre: Oui, et je te recommande pour cela de donner de l'eau." <sup>(2)</sup>

Saad lui-même raconte avoir demandé au Prophète : "Ô Messenger d'Allah, ma mère est morte ; quelle est la meilleure aumône à faire à sa mémoire?" "L'eau, répondit le Prophète. Saad fit creuser un puits et dit : " Ceci est pour la mère de Saad "<sup>(3)</sup>

El Berraa Ben Azib raconte: "Un bédouin vint un jour trouver le Prophète (PBAL) et lui dit : "Ô Messenger d'Allah, montre-moi une action qui m'ouvrirait la porte du Paradis." Et le Prophète de répondre : "Si bref que soit ton discours, ta requête est

---

(1) Al Boukhari, 5/43, Muslim, 1/103.

(2) At-Tabarani, in his Awsat 2/73.

(3) Abou Daoud, Ibn Maja, Ibn Khouzaïma, Al Hakem, Ibn Hibban...

considérable : prêter secours dans le besoin ou rachète un captif. Mais si tu t'en sens incapable, alors, il faut nourrir l'affamé et éteindre la soif de l'assoiffé."(1)

La loi musulmane ordonne d'éteindre la soif non seulement d'un être humain, mais aussi de toute bête de somme et de tout animal capable d'affection. Selon un hadith authentifié du Prophète (P.B.A.L) : "Un homme marchait sur la route, sous une chaleur étouffante ; il vit un puits et y descendit pour éteindre sa soif. Lorsqu'il en remonta, il aperçut un chien tout haletant de soif et se dit : "La soif de ce chien est aussi grande que l'était la mienne. Il redescendit alors dans le puits, remplit sa chaussure d'eau, et remonta, la tenant par les dents. Il en fit boire le chien, et Allah l'en récompensa et lui pardonna ses péchés. On posa alors la question suivante au Prophète : "Ô Prophète, avons-nous une récompense si nous traitons bien les animaux?" Et le Prophète répondit : "Tout bien fait à toute créature vivante est récompensé"(2)

Saraka Ben Jaachem demanda au Prophète : "Ô Messager d'Allah, si une bête égarée se désaltère dans mon abreuvoir; ferai-je une bonne action en la laissant boire?" "Oui, répondit le Prophète, celui qui entretient la flamme de la vie sera récompensé." (3)

Ben Abdallah Ben Omar rapporte la même histoire.(4)

On peut lire dans le hadith sacré que : "Allah Tout Puissant et Grand a dit : "Ô fils d'Adam, J'ai été malade et tu ne m'as pas rendu visite." "Ô mon Dieu, comment Te rendre visite alors que Tu es le Maître de l'Univers?" "Ô fils d'Adam, Je t'ai demandé à boire, et tu ne m'as rien donné." "Ô mon Dieu, comment t'arroser alors que Tu es le Maître de l'Univers?" "Mon serviteur t'a demandé de l'abreuver, en vain ; si tu l'avais fait, tu aurais reçu la même faveur de ma part."(5)

(1) Ahmed, Ibn Hibbane et Al Bayhaqi.

(2) Malik, Al Boukhari, Mouslim, et d'autres.

(3) Ibn Hibbane, dans son Sahih

(4) Ahmad qui s'est appuyé sur des témoins réputés pour leur probité.

(5) Mouslim dans son Sahih.

Creuser des puits ou des canaux, et fournir de l'eau à ceux qui en sont privés, sont parmi les bonnes oeuvres les plus bénies d'Allah. Le croyant en sera récompensé éternellement, aussi bien sur terre qu'après sa mort : en effet, ses bonnes actions s'en trouvent valorisées, et ses mauvaises diminuées.

D'après Abi Hourayra, le Messager d'Allah (PBAL) a dit : "Le croyant récoltera après sa mort les fruits de toutes les oeuvres de piété, toutes les bonnes actions qu'il accomplit sur terre, telles qu'enseigner et divulguer sa science, élever des enfants dans la vertu, léguer un Livre Sacré, construire une mosquée, bâtir un abri pour les voyageurs, faire couler une rivière, ou prendre sur sa fortune personnelle pour faire l'aumône à sa santé et à sa vie."<sup>(1)</sup>

Comme le confirment de nombreux hadiths du Prophète (PBAL), la loi islamique veut que les hommes se partagent les produits de première nécessité, à commencer par l'eau. Un Compagnon du Prophète (PSL), qui faisait partie des immigrés, raconte : "J'ai combattu auprès du Messager d'Allah que j'ai entendu dire à trois reprises : Les êtres sont des associés en ce qui concerne trois choses : le fourrage, l'eau et le feu."<sup>(2)</sup>

Selon Bahia, son père a demandé au Prophète (PBAL) : "Ô Messager d'Allah, quelle est la chose que l'on ne peut interdire? L'eau, répondit le Prophète."<sup>(3)</sup>

---

(1) Ibn Maja, Al Bayhaqi et Ibn Khouzaïma.

(2) Ahmad et Abou Daoud.

(3) Abou Daoud, Ibn Maja, d'après Aïcha (ALB) et Ibn Abbas.



### ***“Vous récoltez ce que vous semez par vos actes”***

Au nom d'Allah Tout Clément et Miséricordieux.

"Tout bien qui t'arrive est d'Allah, et tout mal qui t'atteint est de toi-même. Nous t'avons envoyé aux gens comme Messenger, et ultime témoin d'Allah. Quiconque obéit au Messenger obéit alors certainement à Allah, et quiconque lui tourne le dos...eh bien, Nous n'avons pas dépêché le Messenger pour les surveiller" (sourate "En-nissaa" ["Les Femmes"], versets 79-80.)

"C'est qu'Allah ne privera pas un peuple de ses bienfaits tant qu'il restera sur le droit chemin. Allah entend tout, Il sait tout" (sourate "El Anfal" ["Les Dépouilles"], verset 53.)

Allah le Très Haut et Puissant prodigue aux gens Ses bienfaits dont les répercussions ne s'altèrent ni ne diminuent que sous l'effet de leurs actes, ces actes par lesquels ils dérogent aux lois d'Allah et désobéissent aux ordres du Ciel.

Nous verrons quand et comment ces lois divines mettent en garde contre tout désordre que l'homme peut créer dans son environnement suite à la lâcheté et au gaspillage dont il fait preuve dans sa relation avec la nature.

# **LA CRISE ACTUELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET SES ORIGINES CULTURELLES**

**Dr Ahmad El-Kadmiri(\*)**

## **1. Définitions et Généralités**

On entend par "environnement", le milieu, le domaine, l'entourage. De nos jours, lorsqu'on discute de l'environnement, on pense automatiquement au milieu naturel, ou à la science de l'environnement, l'écologie. Dans son acception scientifique, ce terme "écologie" a été mis en vogue dans le monde occidental en 1873 par le penseur allemand Haeckel. Il désignait initialement l'étude du milieu dans lequel évoluent les organismes vivants autres qu'humains, et des rapports existant entre ces organismes et leur milieu naturel. Seulement, avec le progrès scientifique, cette vision étroite a évolué pour englober l'homme et son milieu comme objets d'étude, et la science de l'environnement a commencé à s'intéresser à l'étude de l'ensemble des structures biologiques. Il convient ici de se poser la question de savoir pourquoi une science de l'environnement? Pourquoi l'écologie?

Les fondements de la pensée et de la culture occidentales qui sont à l'origine de l'épanouissement de cette science peuvent être résumés en ces points suivants:

### **A) L'héritage culturel hellénique (grec)**

Il peut se résumer à une vision antagoniste des rapports que l'homme entretient avec la nature, et à une lutte permanente entre eux. Se nourrissant de ce principe, la pensée occidentale s'est préoccupée de vaincre la nature et de la dompter, dans le seul but

---

\* Professeur à l'Institut Agronomique de Rabat.

de profiter de ses ressources, et sans se soucier de toutes les conséquences négatives qu'une telle attitude peut engendrer.

### **B) L'explosion démographique dans le monde**

A la fin du dix-huitième siècle, le prêtre protestant Malthus a vivement exprimé sa préoccupation à ce sujet quand, en 1798, il exposa sa théorie selon laquelle la population s'accroît suivant le principe de "la progression géométrique" (multiplication par 2,4,8,16,32, etc). Autrement dit, la population double tous les vingt-cinq ans, et il en résulte la dégradation et la diminution des ressources naturelles (la flore en particulier) qui elles, se développent, d'après lui, suivant une progression arithmétique.

### **C) Le pillage, total ou partiel, du capital production**

Ce pillage peut s'expliquer par l'exploitation abusive des richesses naturelles qui a conduit inévitablement à l'apparition des phénomènes tragiques tels que l'érosion du sol, la disparition de certaines espèces animales et végétales, la dégradation du couvert végétal, l'épuisement des ressources halieutiques (poissons, algues), etc.

Il s'avère difficile, dans certains cas, d'évaluer avec précision les dégâts de ces catastrophes désolantes dont nous pouvons citer, à titre d'exemples, celle de la Tennessey Valley et du Middle West aux USA, du durcissement de la couche de latérite des terres de Madagascar, l'érosion du sol dans le Rif marocain, etc. De même, l'usage abusif des pesticides et des engrais chimiques entraîne une dégradation "insensée" des ressources naturelles, en particulier celle des terres cultivables.

### **D) L'essor technologique et industriel**

Il est l'origine principale des dangereux déchets toxiques qui menacent la vie. Ce problème s'est avéré être le fléau du siècle, qui

s'est attaqué à l'équilibre écologique en détruisant toutes sortes d'espèces et de variétés.

### **E) L'urbanisation**

Les indices empruntés à l'histoire et à la civilisation montrent que la population et les groupements humains se concentrent dans le milieu urbain, ce qui n'est pas sans entraîner de nombreux problèmes d'ordre économique, social, psychologique, environnemental, etc. Ce phénomène s'est nettement aggravé dans les pays pauvres, dont les centres urbains ne sont pas équipés pour répondre à tous les besoins humains et permettre ainsi une vie décente.

### **F) Apparition progressive de nouvelles initiatives philosophiques**

Leur idée de base est que l'homme a été destiné à vivre sur la terre pour exploiter ses ressources naturelles, et qu'il en est responsable devant l'humanité.

Ce nouveau principe, ou ce changement dans la mentalité occidentale, a servi de tremplin au développement économique qui a vu le jour entre 1960 et 1970, et au développement de la science de l'environnement qui est devenue un sujet de prédilection pour tous les médias d'information et politiques. De nos jours, le mot "environnement" évoque plusieurs problèmes, tels que :

- la dégradation atmosphérique
- les pluies acides
- Le gaz carbonique et l'effet de serre
- le trou de la couche d'ozone
- la pollution des eaux et des terres
- l'ébranlement de l'équilibre écologique
- la dégradation de la biodiversité.
- ... etc.

## 2. La crise contemporaine de l'environnement

Nous ne pouvons pas discuter de la crise actuelle de l'environnement sans revenir sur cet esprit occidental qui a créé et nourri ce fléau résultant de l'héritage culturel précédemment cité. Nous devons aussi parler de la pensée économique libérale qui soumet la loi de l'offre et de la demande à la concurrence dont le but essentiel est de servir les intérêts du producteur et du consommateur. Pourtant, il y a une tierce personne dont ces principes économiques ne tiennent pas compte, que ce soit délibérément ou par négligence: il s'agit de l'homme qui peut être tantôt producteur, tantôt consommateur, mais qui est obligé de subir, en fin de compte, les conséquences néfastes de la crise de l'environnement.

Devant ce manque de vision, des mouvements sociaux se sont développés en Europe avec pour but d'éveiller la conscience sociale, de mettre fin à la négligence et de protéger l'environnement urbain. Ce mouvement a connu deux étapes principales :

**La première étape:** elle correspond à la première et la deuxième décennies du dix-neuvième siècle, quand l'utilisation de la machine commença à se répandre et à remplacer la main-d'oeuvre.

**La deuxième étape:** elle commença dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle qui vit la généralisation de l'utilisation de la machine. De circonscrit, son usage devint populaire et s'étendit à tous les pays européens.

Cette expansion a entraîné l'apparition de mouvements ouvriers d'opposition et d'une nouvelle pensée fondée sur l'idée que le problème ne réside pas tant dans la technologie que dans les relations de production qui restent à bien définir (la pensée marxiste). Quel que soit le rôle que cette pensée ait pu jouer dans les mutations que le monde occidental a connues, il n'en est pas

moins vrai qu'elle n'a apporté aucune solution au problème de l'environnement du fait que le développement technologique de la civilisation occidentale s'est fait initialement sur la base de l'exploitation des ressources naturelles, sans aucune considération pour l'environnement. Autrement dit, la voie occidentale était incompatible avec le principe de la protection de la vie sur terre. Et voilà qu'aujourd'hui, les occidentaux de tous bords, de l'homme de la rue jusqu'aux institutions politiques et aux centres de décision, se retrouvent confrontés au problème de l'environnement à tous les niveaux.

La crise actuelle de l'environnement se fait ressentir principalement dans les domaines suivants :

### **2.1 La pollution de l'environnement : la pollution est le fait de rendre trouble ou de salir quelque chose**

Elle comprend : la pollution atmosphérique, celle de la terre et des eaux due à la rapidité du développement industriel et à l'exposition quotidienne de l'homme à ce milieu chimique. Il en résulte une augmentation effrayante des déchets chimiques qui s'accumulent dans la couche atmosphérique sous la forme de grands champignons remplis de produits toxiques comme le DDT, le plomb, le mercure, etc. L'espace se retrouve imprégné de gaz carbonique, de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), d'oxyde de carbone (CO), de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), et d'autres produits toxiques qui empoisonnent la vie humaine. La grande concentration de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) a entraîné l'apparition des premiers signes de l'effet de serre qui est à l'origine du réchauffement de la planète et de l'augmentation du nombre d'inondations dues à la fonte des neiges. Nous pouvons ainsi distinguer deux genres de pollution :

#### **a) la pollution chimique : elle concerne les domaines suivants de l'environnement :**

- La couche atmosphérique et l'écorce terrestre : cette pollution s'attaque à diverses structures de l'environnement

sur terre qui subissent directement les effets nocifs des déchets qui se répandent aussi bien dans l'atmosphère que sur terre. Ces déchets se présentent sous forme de gaz ou d'éléments solides de taille et de poids divers.

Quant aux gaz toxiques les plus répandus, ils comprennent l'oxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), et les composants des fumées qui se dégagent des usines industrielles ou des habitations. La quantité de dioxyde sulfurique qui se répand chaque année dans l'atmosphère terrestre est estimée à 120 millions de tonnes. Ce gaz est à l'origine de plusieurs maladies qui nuisent aussi bien aux plantes et aux animaux qu'aux humains (asthme, maladies cardiaques et dermatologiques.)

De la même façon, l'azote naturel qui se trouve dans la couche atmosphérique se transforme en oxyde d'azote qui absorbe les rayons ultra-violet. Ce phénomène constitue le point de départ de la formation des réactions photochimiques qui entraînent ce que l'on appelle les "smogs oxydants" qui, de par les nombreuses substances nocives qui les composent, représentent le plus grand danger pour l'ozone dans laquelle ils pénètrent. A cela s'ajoute un autre gaz, le nitrate de peroxyacétyle ("PAN"), formé par les gaz provenant de la combustion de l'essence par les moteurs des voitures. Le "PAN" et l'ozone sont deux substances toxiques dangereuses pour la flore et l'homme (inflammation des yeux.) Ainsi, on estime que, pour chaque 1000 litres de carburant, le gaz d'échappement dégagé par les moteurs répand avec lui :

290 kilogrammes de dioxyde de carbone (CO)

33 kilogrammes de carburant non brûlé

11 kilogrammes de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)

1 kilogramme de dioxyde sulfurique (SO<sub>2</sub>).

Voilà en ce qui concerne la couche atmosphérique.

- Quant à l'écorce terrestre, sa pollution provient du mélange de ses déchets naturels avec des particules de métaux

solides tels que le plomb, le cuivre, le zinc, le cadmium, etc. La destruction de plantes et d'insectes, ainsi que l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, restent les causes principales de la pollution de la terre. Il ne faut pas non plus oublier que le phosphate naturel contient des substances métalliques radioactives, telles que l'uranium.

- La pollution des eaux: la plupart de ces matières polluantes (gazeuses et solides) se répandent dans la nappe phréatique, dans les eaux des mers, des fleuves et des rivières, et ce, à la suite soit d'aléas naturels, soit du déversement direct de ces substances en ces endroits par les usines, ou du déversement des déchets hospitaliers, ou encore celui causé par les navires pétroliers et autres bateaux. Les eaux contaminées renferment de l'azote (N), du phosphore (P), et du potassium (K).

Cette pollution nuit à la qualité de l'eau: elle entraîne une diminution importante de sa richesse biologique et la multiplication de bactéries nuisibles qui pullulent dans l'atmosphère (anaérobie.)

Les carburants restent la matière polluante numéro 1 dans le monde : on estime à  $3 \times 10^6$  tonnes la quantité qui en est répandue chaque année dans les eaux. A ajouter à cela les accidents causés par les navires de transport pétrolier, dont nous pouvons citer l'exemple de celui du Torrey Canyon qui a entraîné la destruction de 100 000 tonnes d'algues et de 350 000 tonnes d'animaux d'une valeur estimée à un million de dollars américains.

**b) La pollution physique: elle comprend**

- la pollution acoustique: elle est occasionnée par l'activité industrielle, les avions civils et militaires, la musique assourdissante, etc, et elle provoque de nombreuses maladies psychologiques (troubles psychiques, agressivité, surdité, etc).

- la pollution calorifère: elle est causée par les appareils de refroidissement qui sont utilisés dans les usines, qu'elles fonctionnent à l'énergie de combustion ou à l'énergie nucléaire. Ces appareils provoquent l'élévation de la température dans l'environnement immédiat des usines, et surtout celle des eaux des fleuves qui subissent alors un profond bouleversement écologique qui se manifeste dans l'appauvrissement des ressources biologiques telles que les poissons et les algues.
- la pollution par les déchets solides qui proviennent de l'activité minière et des ordures ménagères.
- la pollution causée par les déchets toxiques et les déchets radioactifs.
- la radioactivité : elle représente le plus grand danger menaçant l'humanité. Ce danger provient du fait que des produits radioactifs se répandent dans tous les éléments de l'environnement tels que l'eau, l'air, et la terre. Ces émissions, dont les sources sont nombreuses, constituent un danger pour les espèces humaines et animales quand elles pénètrent dans l'organisme.

On considère que la pollution radioactive a touché les couches atmosphériques qui entourent la terre quand ces produits radioactifs -qu'ils soient sous forme de gaz ou de poussière- pénètrent dans la couche atmosphérique supérieure, c'est-à-dire quand ils atteignent 200-3000 mètres au-dessus de la surface terrestre. L'évolution de ces substances dans l'atmosphère dépend de plusieurs facteurs dont le plus important est le degré de chaleur qui est variable dans l'atmosphère. La pluie est un des moyens les plus efficaces pour nettoyer l'air de ces substances.

Quant à la pollution radioactive de l'eau, elle est causée par le déversement de produits radioactifs dans les eaux maritimes, les fleuves, les rivières, les lacs, ainsi que dans les eaux stagnantes. Les produits radioactifs se déplacent dans l'eau suivant plusieurs facteurs dont : la nature de l'eau et ses mouvements, la nature des

mélanges déversés, les propriétés chimiques des produits radioactifs et les propriétés physiques de l'eau.

Pour ce qui est de la pollution radioactive qui affecte le sol, elle provient de la pollution des eaux stagnantes, ainsi que de l'absorption de la matière radioactive par les diverses cultures et la chute des substances radioactives sur les feuilles des plantes. L'effet des substances radio-actives sur le sol dépend de plusieurs facteurs dont les plus importants sont : la nature du sol, sa température et son degré d'humidité.

Il faut absolument rappeler à cet effet la plus grande catastrophe qu'a connue l'humanité, à savoir le largage par les Etats Unis d'Amérique de deux bombes atomiques qui ont explosé l'une sur Hiroshima, et l'autre sur Nagasaki au Japon les 6 et 9 août 1945, ainsi que l'explosion qui eut lieu dans la centrale nucléaire de Tchernobyl dans l'ancienne Union Soviétique, le 26 avril 1986.

## **2.2 La disparition d'espèces végétales et animales, et l'épuisement des ressources naturelles**

Il est très difficile d'avancer des chiffres exacts concernant les espèces qui ont disparu, ou sont en voie de disparition, de l'écosystème des régions concernées. La cause en est le manque de missions de contrôle et de collectes de données essentielles. A cause de cela, certaines espèces disparaîtront avant même d'avoir été découvertes et répertoriées. D'autres seront découvertes plusieurs années après avoir disparu, et ce, à cause du manque de moyens d'observation.

Tout ceci a amené les plus éminents spécialistes à conclure que le quart de la biodiversité terrestre est menacé d'extinction dans les prochaines 20 à 30 années si l'on ne parvient pas à limiter et définir les conditions d'exploitation des ressources naturelles. Nous pouvons dire qu'entre 1996 et 2020, les espèces vivant dans les forêts équatoriales, soit une proportion évaluée entre 6 et 15% des espèces dans le monde, seront appelées à disparaître. Cela

revient à dire qu'il est possible que entre 15 000 et 50 000 espèces disparaîtront annuellement, soit 40 à 140 quotidiennement. Le centre de contrôle de l'environnement a répertorié environ 220 000 espèces végétales et animales sérieusement menacées d'extinction.

Les raisons de la disparition de ces espèces se trouvent dans les bouleversements que leur milieu naturel subit. Quant aux principaux facteurs à l'origine des mutations de l'habitat naturel et de la dégradation de l'environnement, ils peuvent se résumer dans l'activité humaine et ses conséquences. Il s'agit de l'augmentation de la culture intensive, la désertification des terres, l'expansion de l'urbanisation, le bouleversement constant dans la composition des sols et des cours d'eau, la construction des routes, des canaux d'irrigation, des conduites de gaz naturel et des barrages, le creusement des mines, et la construction des aéroports et des installations industrielles.

La tendance actuelle est à l'utilisation des terres cultivables à des fins agricoles, et non plus à leur transformation en surfaces d'implantation de colonies humaines, ou de construction de routes et de projets industriels et touristiques. L'utilisation abusive d'engrais chimiques et la disparition de certains insectes et plantes ont entraîné la pollution des sols. Cependant, la désertification des terres, consécutive au pâturage à outrance et au déboisement, reste le fléau majeur qui prive la terre de sa protection florale, ce qui entraîne l'appauvrissement de la terre dû à l'écoulement incontrôlé des eaux de pluie qui entraînent inévitablement les sédiments et les déposent dans le lit des fleuves et au fond des barrages dont les eaux débordent alors et inondent les terres avoisinantes. La désertification se fait dangereusement ressentir dans le milieu naturel par la raréfaction des plantes et des eaux, et par les bouleversements dans la configuration chimique et physique de la terre qui se manifestent, par exemple, par le réchauffement de la planète.

## **Conclusion**

La crise que connaît actuellement l'environnement n'est pas le fait du hasard, mais le résultat logique de la négligence et du gaspillage dans lesquels se complait ce monde qui prétend être "développé". Comme nous l'avons dit précédemment, cette négligence et ce gaspillage sont le produit de tout un héritage civilisationnel et culturel. De ce fait, l'exploitation abusive des ressources naturelles et la pollution de l'environnement qu'elle engendre continueront tant que le progrès matériel et la conservation des acquis industriels domineront notre conception de la vie. Il est important de se poser ici la question de savoir comment sortir de cette situation déplorable. La réponse se trouve dans la double nécessité de continuer l'exploitation des ressources naturelles et d'en définir les conditions à même de protéger l'environnement.

## TABLE DES MATIERES

<b>Préface</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	7
<b>❶ "Allah est Beau et Il aime la beauté"</b> .....	9
<b>L'Education esthétique et ses répercussions sur la protection de l'environnement</b>	
Dr. Ahmad Ar-Raissouni .....	11
1. Le Coran met l'accent sur les manifestations de la beauté dans la nature et les créatures .....	12
2. L'Education esthétique dans la Sunna .....	15
<b>❷ "La religion est mère de tous les conseils"</b> .....	23
<b>L'homme et ses rapports avec l'environnement : le point de vue islamique</b>	
Dr. Farouk Hamada .....	25
<b>❸ "Vous récoltez ce que vous semez par vos actes"</b> .....	49
<b>La crise actuelle de l'environnement et ses origines culturelles</b>	
Dr. Ahmad El Kadmiri .....	51
1. Définitions et généralités .....	51
A) L'héritage culturel hellénique (grec) .....	51
B) L'explosion démographique dans le monde .....	52
C) Le pillage, totale ou partielle, du capital production .....	52
D) L'essor technologique et industriel .....	52
E) L'urbanisation .....	53
F) Apparition progressive de nouvelles initiatives philosophiques .....	53

2. La crise contemporaine de l'environnement .....	54
2.1. La pollution de l'environnement .....	55
a) la pollution chimique .....	55
b) la pollution physique .....	57
2.2. La disparition d'espèces végétales et animales, et l'épuisement des ressources naturelles .....	59
<b>Conclusion</b> .....	61
<b>Tables des matières</b> .....	63